

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**SÉANCE DU LUNDI 27 JUIN 2011**

**Le conseil d'école s'est réuni le 27/06/11 à 18h dans l'atelier BCD de l'école.**

Étaient présents :

- *Mme Camatte, conseillère déléguée à la vie scolaire, Mme Béry, service des affaires scolaires, représentant la municipalité de Biot;*
- *Mr Ros (délégué des parents de CP), Mmes Kannchen et Currid (déléguées des parents des CE1), Mme Maurin (CM1) et Mme Margot (déléguée des parents de CM2 et présidente de l'A.P.E);*
- *les enseignants de l'école: Mme Marengo (CP), Mme Salicis et Mr Bridoux (CE1), Mme Ballatore (CE2), , Mme Bélélis (CM1), Mr Chaput (CM1/CM2), Mme Léouffre (CM2), Mme Roche (Réseau d'aide spécialisée),*
- *Mme Léone, animatrice B.C.D de l'école*
- *Mme Chartier*
- *Mr Ferey, délégué départemental de l'Éducation nationale.*

Absents excusés :

- *Mme Peigne (déléguée des parents de CE2);*
- *Mme Dalban (enseignante T.R.S pour les classes de CE1, CM1 et CM1/CM2)*
- *Mme Bernard (déléguée des parents de CM1),*
- *Mme Prouvost-Keller (déléguée des parents de CM1-CM2)*
- *Mme Arnaud (enseignante en C.P)*

**L'ordre du jour a été abordé comme suit :**

**1/ Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école.**

Le compte-rendu ou PV du précédent conseil d'école est en ligne depuis le mois d'avril sur le site internet de l'école. Chaque membre du conseil d'école a reçu un mél l' informant de sa mise en ligne. Il a également été affiché à l'entrée de l'école jusqu'en mai.

L'information n'étant pas passée correctement aux affaires scolaires de Biot, une attention particulière sera portée lors des prochains envois. Néanmoins, toutes les personnes présentes approuvent ce compte-rendu, le contenu ne comportant

aucun sujet ayant porté polémique.

Mme Béry, devant partir plus tôt, souhaite que soient abordés en priorité les points concernant la municipalité.

## **2/ Travaux envisagés dans l'école durant l'été:**

Suite à la visite de Mr Calleri le 14 juin dans l'école, il est prévu que des travaux de consolidation des murs de la cour de récréation qui se désagrègent aient lieu, avec test effectif de leur solidité, à de nombreux endroits. Le remplacement des dalles de plafond abimées par les infiltrations est également prévu dans toutes les classes concernées, ainsi que dans les couloirs durant l'été.

Sur le plan des questions diverses, l'équipe enseignante demande qu'un renfort de l'équipe de mairie puisse intervenir avec des moyens adaptés (balayeuse mécanique, souffleur...) afin que l'entretien de la cour soit fait plus régulièrement et plus efficacement. Mme Béry indique qu'une dotation supplémentaire en matériel est prévu pour l'entretien de l'école. Ponctuellement, il pourra être fait appel aussi à un renfort du service technique pour le nettoyage extérieur. Le balayage de la cour est programmé tous les mercredis.

Après interrogation sur le projet d'ombrage de la cour de récréation voté dans le budget 2011, Mme Béry explique que l'implantation de nouveaux arbres ainsi que le remplacement de certains autres sera réalisée mais seulement à compter d'octobre afin de garantir une bonne implantation de ceux-ci.

Les parents d'élèves indique que l'éclairage de la cour n'était pas efficient le soir de la kermesse. Problème de court-circuit à réparer. Mr Ros rappelle également que, lors du précédent conseil d'école, la mairie s'était engagée à garnir les piliers métalliques des pergolas de la cour d'un renfort en mousse afin d'éviter que les enfants les percutent trop violemment. Il faut voir avec les services techniques quel revêtement adapté pourra y être posé.

Enfin, l'équipe enseignante informe la mairie qu'elle compte monter un projet de jardinage au cours de la prochaine année scolaire. Le concours de la municipalité pour regarnir les massifs et jardinières laissées à l'abandon serait donc vivement appréciée. Une demande auprès du service des espaces verts devra être envoyée dès la rentrée pour la plantation de bulbes divers et une demande de financement doit être envoyée auprès de la municipalité.

Mme Bélélis rappelle que le meuble de la BCD qui avait basculé sur un élève en début d'année scolaire n'a toujours pas subi les modifications nécessaires à sa sécurisation. Le directeur indique que des demandes répétées durant l'automne sont restées sans réponse... La question est donc restée ensuite en suspens.

## **3/ Bilan des actions menées en lien avec le projet d'école**

- **Le projet mené sur le chant choral** a effectivement été réalisé cette année: avec des chants appris en cycle 2 et d'autres plus complexes en

cycle 3 (canon, plusieurs voix). L'objectif pédagogique principal qui était d'apprendre les élèves à chanter ensemble des textes venant d'horizons culturels divers est atteint et sera reconduit l'an prochain. Le directeur tient à remercier les enseignantes qui se sont chargées de la direction du chœur: Mmes Marenco, Dalban et Ballatore.

L'ensemble de la chorale de l'école s'est produit devant les enfants de maternelle le lundi 27 juin matin. Quant à la présentation aux parents, elle était prévue le mardi 28 juin 2011 mais l'enquête de participation des enfants au spectacle a révélé un trop fort taux d'absentéisme (autour de 51%), ce qui compromettait fâcheusement cette présentation. Le chœur du cycle 2 a tout de même pu chanter en début de kermesse à l'école le vendredi 24 juin 2011.

- **Les actions menées autour de la production d'écrit:** différents projets d'écriture ont eu lieu dans chaque classe sous diverses modalités en fonction des projets de chacun. Avec un projet particulier en lien avec la BCD: le recueil de recettes. Objectif atteint aussi sur le texte prescriptif avec un produit fini: le recueil des recettes travaillées en classe. En édition limitée: plusieurs exemplaires se trouvent dans l'école et dans la BCD. Une mise en ligne sur le site internet sera réalisée cet été. Mme Léone est remerciée pour son engagement et son active implication dans ce projet.
- **Travail sur la culture numérique:** le site internet est présent maintenant avec quelques mises à jour même si elles restent très irrégulières, étant tributaire de la disponibilité personnelle du webmaître. Avec le temps, l'équipe s'appropriera cet outil utile dans l'entraînement au B2I. Les parents sont invités à s'y référer pour tout renseignement pratique (rentrée, liste de fournitures pour les classes notamment...). Le travail sur la charte internet est en suspens et sera repris lorsque l'école sera équipée en matériel car pour le moment, entre les pannes réseau constantes et un ou deux ordinateurs par classe, il reste assez difficile de faire pratiquer les élèves en classe. Mme Léouffre a tout de même organisée cette année une classe TICE en janvier avec du matériel prêté par la circonscription. Une expérience sur le cahier de texte virtuel a été menée également en CE1 et CM2 et quelques productions de ces classes ont été insérées..
- Le recueil de recettes sera lui aussi mis en ligne ainsi que la rétrospective sur l'exposition Arts visuels du village.
- **Participation à l'exposition d'arts visuels des écoles du village:** elle a donc été organisée au Moulin neuf cette année avec un vernissage le 20 juin et une exposition des productions plastiques des élèves des écoles de La Calade ST Roch, Olivari et Moulin neuf. Beaucoup de personnes sont venues voir cette production. Certains parents d'élèves déplorent juste le fait que la manifestation n'est pas été suffisamment annoncée mais chaque élève de maternelle avait reçu un courrier et un affichage avait été diffusé autour de l'école. Le principe de l'exposition est reconduit l'an prochain et son organisation prévue dans un autre groupe scolaire non déterminé à ce jour.
- En sciences, **le projet Batribox** dont il a été discuté lors du 2ème conseil d'école sera mis en place à la rentrée, la société SCRELEC ayant eu des

retards dans la livraison du matériel et ne pouvant le faire qu'en juin, il aurait été contre-productif de l'initier en toute fin d'année. Ce projet vise à sensibiliser les élèves à la notion de développement durable et des principes du recyclage.

#### **4/ Résultats des évaluations nationales de CM2 et CE1.**

Concernant ces évaluations, les résultats individuels des élèves qui les ont passées ont été communiqués aux parents concernés.

Pour le CM2, en français: 68,5 % des élèves de l'école ont des acquis très solides contre 47% en moyenne dans l'académie de Nice et 43 % sur le plan national. En mathématiques, 60% des élèves de l'école ont des acquis très solides contre 39% en moyenne dans l'académie de Nice et 38 % sur le plan national.

En CE1, les résultats des élèves de l'école sont un peu plus élevés, ce qui s'explique par le fait que les évaluations ont eu lieu en fin d'année et non pas en janvier. Pas de comparatif disponible avec la moyenne académique ou nationale.

Ces résultats sont globalement satisfaisants mais il faut noter que l'aspect sociologique des familles fréquentant l'école tient une part non négligeable dans ces très bons résultats.

Ce qu'il faut noter, c'est que l'on retrouve même si c'est dans une moindre mesure les tendances qui touchent l'ensemble des élèves français: à savoir une certaine faiblesse dans les compétences de lecture et d'écriture et en math dans le raisonnement et la résolution de problèmes. Ce sont des indicateurs dont il sera tenu compte pour ajuster les actions.

A noter enfin que les évaluations nationales de CM2 de l'année 2012 devraient se dérouler en fin d'année, vers le mois de mai.

#### **5/ Information sur la structure des classes l'an prochain:**

C'est en priorité le nombre d'élèves pour chaque classe d'âge donné et le nombre d'enseignants affectés à l'école qui déterminent la structure de l'école: l'an prochain encore , il sera possible de dédoubler le CP ce qui allègera les effectifs pour ce niveau:

- 2 classes de C.P avec Mmes Arnaud et Marengo,
  - 1 classe de CE1 avec Mme Salicis,
  - 1 classe de CE1/CE2 avec Mr Bridoux,
- 1 classe de CE2 avec Mlle Ménart à qui Mme Ballatore passe le relais,
  - 1 classe de CM1 avec Mme Bélélis,
  - 2 classes de CM2 menées par Mme Léouffre et Mr Chaput.

Mme Dalban sera également présente l'an prochain pour seconder les enseignants à temps partiel ou déchargé, en CE1/CE2, CM1 et CM2.

L'effectif global des écoles est stable, voire même en légère hausse en cette fin juin 2011.

## **6/ Questions diverses.**

Les questions diverses concernant les travaux et le nettoyage de la cour ayant été posées en début de séance, les parents délégués n'ayant pas soulevé de sujets à aborder, le mot de la fin est laissé à Cathy Ballatore qui exprime sa satisfaction d'avoir pu oeuvré de nombreuses années au sein de la communauté éducative du Moulin neuf.

Tous lui souhaitent une très bonne retraite et espèrent la retrouver lors de différentes manifestations futures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance, et Directeur de l'école

F. Bridoux